



Conférence Francophone des Ordres des Médecins

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU

BUREAU DE LA CFOM

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016

14H00 - 16H30

CNOM.PARIS

Etaient présents :

- le Président : le Pr Abdelaziz AYADI
- le Vice-Président : le Dr Florent AKA KROO
- le Secrétaire Général : le Dr Claude-François DEGOS
- le Trésorier : le Dr Roland KERZMANN
- le Secrétaire général adjoint : le Dr Alpha Boubakar SY
- le Président Fondateur : le Pr Tahar ALAOUI

Excusés :

- le Past- Président : le Dr Guy SANDJON
- le Président d'honneur : le Dr Emmanuel OGANDAGA
- le Trésorier adjoint : le Dr El Houssain MAAOUNI

1°) **Allocution du Président**

Le Pr AYADI tient tout d'abord à féliciter le Dr BOUET pour sa réélection à la présidence du Conseil national de l'Ordre des médecins français ainsi que toute son équipe et le remercie tout particulièrement pour à la CFOM de tenir sa réunion de Bureau à Paris dans ses locaux. Il félicite par ailleurs le Pr CF DEGOS, pour son élection au poste de Délégué général aux affaires européennes et internationales du Conseil national de l'Ordre des médecins français qui, à ce titre, va remplacer le Dr X DEAU, en qualité de Secrétaire général de la CFOM.

Il tient également à remercier Frédérique DARMON pour le travail qu'elle accomplit pour la CFOM.

Il remercie enfin le Pr ALAOUI, qui a accepté de remplacer le Dr MAAOUNI retenu au Maroc par d'autres obligations.

2°) **Perspectives d'avenir de la CFOM**

Le Pr AYADI avait chargé le Dr G. SANDJON de garder les contacts avec l'Organisation Internationale Francophone (OIF). Il regrette vivement que ce dernier n'ait pas donné suite. Il conviendrait de reprendre attache.

S'agissant des rencontres, il est certain qu'elles sont plus faciles à Paris. Mais, il faudrait faire deux réunions de Bureau par an et pas seulement la veille de l'Assemblée générale.

Il propose de faire un tour de table.

Le Dr R. KERZMANN découvre le fonctionnement de la CFOM et exprime sa déception. Pour lui, la présence de la Conférence sur le terrain international n'est pas visible, trop floue.

Il lui semble que nous passons à côté de quelque chose. Nous ne faisons pas de déclarations nous ne faisons pas de déclaration commune. Nous n'avons pas de visibilité extérieure. Nous n'avons pas l'activité et la réactivité nécessaire avec les sujets que nous traitons. Il faut voir de quelle façon on peut animer la CFOM.

La CFOM doit pouvoir s'appuyer sur un Bureau exécutif. Une réunion par an n'est pas suffisante.

Le Pr AYADI le remercie de sa franchise. Il précise qu'à ses débuts, la CFOM a bien marché et tenait 2 réunions de Bureau par an. Depuis 2012, il n'y a plus qu'un Bureau par an et il y a eu une Assemblée générale à Paris en 2012, à Douala en 2013, et à Paris en octobre 2014 et 2015, avec la veille de chaque Assemblée une réunion de Bureau.

Il partage l'avis du Dr KERZMANN sur le fait qu'il faille occuper le terrain pour une organisation internationale.

Le Pr ALAOUI constate que c'est effectivement le sujet. Il faut revenir aux idées qui ont prévalu à la naissance de la CFOM, à l'initiative du Pr Jacques ROLAND pour la France.

La CFOM a été organisée pour apporter une contribution au développement des structures et personnels de santé des régions francophones.

Elle n'était pas dirigée vers l'international. L'objectif était d'apporter une contribution à l'amélioration des compétences vis-à-vis des pays qui en ont besoin doublée d'une ouverture pour se faire entendre au niveau international. En effet, un certain nombre de ces pays n'utilisent pas leur place institutionnelle dans leur Etat pour donner les soins à la population ou promouvoir la formation des médecins.

Le positionnement à l'international ne peut venir que si la CFOM a des assises.

Il rappelle deux aspects fondamentaux : le niveau de la médecine, l'import et l'impact de leur présence dans chacun des pays. L'Ordre des médecins a une place institutionnelle dans chacun des Etats qui compose la CFOM. Il doit apporter sa contribution aux débats et à l'évolution médico-sanitaire.

Il convenait de définir quels étaient les besoins de développement structurel des pays membres et les rapports vis-à-vis des pays qui les entourent et la place dans les organismes de santé, quelles étaient les actions concrètes qui peuvent bénéficier à ses pays, tout ce qui concerne l'amélioration de ce que les conseils de l'Ordre ont comme responsabilité dans leur pays respectifs.

Il avait été ainsi convenu de contacts avec l'OMS.

On a commencé par créer dans les statuts avec un plan de fonctionnement de 2 ans

Pour le Pr AYADI, il faut engager des actions concrètes.

Le Pr DEGOS comprend le sentiment de déception exprimé par le Dr KERZMANN dans la mesure où la CFOM n'a pas su faire des actions concrètes. Sur les fonds baptismaux il y avait l'action locale africaine car les pays européens n'avaient pas besoin d'aide. Il avait été dit que c'était un pendant au Comité Européen des Ordres des Médecins (CEOM) et que les deux Institutions pouvaient se compléter, apporter des éclairages différents tant sur les organisations que sur les compétences. Mais il est difficile de dire à un pays ce qu'il faudrait faire. Il faut donner des pistes.

S'agissant de l'action internationale, il y a une place à prendre à condition de faire un lobbying. Il y a de multiples possibilités de se faire connaître : par l'intermédiaire de l'AMM, du CEOM, du lobbying à Bruxelles. On peut le faire en invitant des personnalités médicales internationales suffisamment connues pour dire que l'on vient apporter sa contribution à la CFOM ; diffuser des prises de position. Sinon, il craint que la CFOM ne périclite.

Le Pr AYADI veut la faire vivre. Il rappelle que l'engagement date de 2006 malgré les obstacles que rencontrés. Aujourd'hui, le Canada demande à être membre à part entière et non plus seulement observateur.

Ce soir, il a invité le Pr HANSELLE au dîner afin de profiter de son expérience sur les essais cliniques.

Le Dr SY revient sur le problème de la visibilité. Au sein de son Ordre, le Conseil national de l'Ordre des médecins du Sénégal, on lui demande à quoi sert la CFOM. Il confirme l'existence d'une inégalité de fonctionnement des Ordres nationaux. Comment faire en sorte que cela fonctionne et arriver à ce que des Ordres nationaux soient renforcés. Il avait demandé à ce qu'on organise une démarche de soutien à certains Ordres nationaux.

Au Sénégal : il a seulement 1700 médecins qui cotisent.

Heureusement que l'on a les organismes intermédiaires comme le CEDAO.

L'Afrique a des problèmes spécifiques tels que le développement des écoles privées qui pullulent. C'est une question importante sur laquelle la CFOM devrait se pencher.

Sur le plan international, c'est le même problème. A ses yeux, il n'est pas normal qu'une Conférence ne soit pas intégrée à l'OIF. Il faut rencontrer Mme JAN, lui dire que la santé c'est très important. C'est un élément essentiel de la visibilité même de l'OIF au regard de la santé.

Le Pr AYADI s'interroge sur le point de savoir si la CFOM doit s'immiscer dans les affaires nationales

Si à Dakar, il y a un problème il propose d'y faire, à l'invitation du Président du Conseil national de l'Ordre des médecins du Sénégal une conférence sur l'importance de l'Ordre.

Cette place à prendre au niveau international ne peut se réaliser que par une action de lobbying.

Le Dr AKA KROO a le sentiment que la CFOM manque de visibilité vis-à-vis de ses membres.

Il y a eu une certaine retenue de l'adhésion de la CFOM au sein de l'OIF. Il ne s'agit pas seulement d'adhérer. Il faut contacter la Secrétaire générale de l'OIF. Pourquoi n'y aurait-il pas un congrès à l'instar des Jeux francophones. Il faut susciter un congrès avec des laboratoires.

Il indique avoir lancé hier, en Côte d'Ivoire, la forme e-learning santé pour la formation continue en ligne. On pourrait demander à des « sachants » de faire des modules de formation dans le cadre de la CFOM

Le Pr AYADI demande au Dr AKA KROO de contacter le Dr SANDJON afin de savoir où en sont ses contacts avec l'OIF et en l'absence de réponse positive de sa part, il souhaite qu'il prenne le relais pour que l'on puisse avancer.

Le Dr AKA KROO propose d'interroger officiellement l'OIF pour connaître les conditions d'adhésion.

Le Pr ALAOUI rappelle qu'il y a déjà eu 2 réunions avec l'OIF. Il faut se procurer les comptes rendus même succincts. La Secrétaire général connaît l'existence de la CFOM. Il faut reprendre contact avec elle, lui présenter notre nouvel organigramme et demander quelle est la procédure d'adhésion. Il faut qu'une délégation aille renouer le contact qui a été pris.

A partir de là, on aura une position dans leur Assemblée générale et dans le cadre de leurs missions. En effet, nous sommes l'organisation francophone de la médecine.

En ce qui concerne l'accréditation des écoles de médecine, il rappelle que cette question a été abordée à Douala. La CFOM peut faire une présentation dans un autre pays.

A propos de la formation médicale, il faut introduire dans la loi un des supports pour que ce soit une obligation.

Nous sommes disposés à ce qu'une délégation puisse se déplacer auprès d'un Ordre national pour l'aider à consolider sa position.

Par ailleurs, il estime que si la CFOM a un secrétariat international qui a permis à la CFOM d'évoluer, il faut un relai sur le plan local. On avait dit que l'on devait employer quelqu'un. Sans gestion administrative on n'arrivera pas à grand-chose.

Il suggère que le Président et le Secrétaire général se déplacent et aillent rencontrer les Ordres des pays membres pour mettre au point des programmes d'action entre pays.

Pour le Dr KERZMANN, il faut être visible vis-à-vis de vos membres. Il faut un agenda et y mettre des points précis au plus tard pour le 31 décembre 2016.

Il précise que le CEOM a fait un travail d'enquête auprès de ses membres cette année. Les résultats ont été présentés lors de la dernière Assemblée générale en juin dernier au Portugal.

Il propose de créer un groupe de travail qui lancera une enquête de même nature et en présentera les résultats à la prochaine Assemblée générale.

Il demande que l'on établisse une liste des rendez-vous à prendre et que l'on crée un groupe de travail pour adapter le questionnaire du CEOM et l'adresser aux membres de la CFOM avec une date butoir pour y répondre.

Le Pr AYADI propose qu'une délégation de la CFOM aille au Sénégal sur l'invitation du Président du Conseil national de l'Ordre des médecins.

Le Pr DEGOS estime que diplomatiquement ce n'est pas facile de se déplacer. Il faut répondre à une invitation.

Le Pr ALOUI insiste sur le fondement de la CFOM qui était d'aider nos confrères des Ordres. Ces pays qui ont besoin d'un support. Le montant de l'adhésion à l'AMM est beaucoup trop élevé pour eux. On a jamais fait cette approche d'autoritarisme. Le Sénégal a déjà fait la demande plusieurs fois.

Un courrier va être adressé à la Secrétaire générale de l'OIF.

3°) Pistes de sujets pour la prochaine Assemblée générale :

- Télémédecine
 - L'Éthique
 - Violences faites aux femmes
 - La santé et le climat
- Il faut inscrire la CFOM dans la COP 22

Le Dr KERZMANN suggère

- de mener une réflexion sur les médicaments biosimilaires
- de prendre attache avec le Pr A. FLAHAULT, docteur en médecine et en biomathématiques. Professeur de santé publique depuis 2002, il a enseigné à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et fondé puis dirigé l'École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes de 2008 à 2012. Il a mené des recherches en modélisation mathématique des épidémies et dirigé le centre collaborateur de l'OMS pour la surveillance électronique des maladies. Il est le Directeur du Centre Virchow Villermé Santé Publique Paris-Berlin de l'Université Sorbonne Paris-Cité depuis 2013 et Directeur de l'Institut de Santé Globale de l'Université de Genève depuis 2014.

Selon le Pr ALAOUI ce niveau de conférence est trop élevé pour la population à laquelle on s'adresse

4°) Réunion de la COP 22 à Marrakech

Marie COLEGRAVE-JUGE, conseiller juridique de la Délégation aux affaires européennes et internationales du COM français se joint à la réunion.

Elle indique que les professionnels de santé et en particulier la profession médicale sont de plus en plus interpellés pour devenir des acteurs impliqués du changement climatique. Les médecins ont en effet un rôle central puisque en soignant leurs patients, ils se rendent compte de l'évolution des maladies et de par leur responsabilité particulière en tant que lanceurs d'alertes auprès de leurs patients. C'est pourquoi le Conseil national de l'Ordre des médecins français a décidé de s'impliquer l'année dernière lors de la COP21 – la conférence internationale des parties des Nations Unies sur le climat – qui s'est tenue à Paris. Le Conseil national a organisé avec ses partenaires européens et internationaux (l'AMM et l'IFMSA) une conférence labellisée par la COP21, en marge des négociations sur l'Accord de Paris sur le thème suivant « Professionnels de santé en action pour une énergie propre et le climat ». Cet événement a été une opportunité de réfléchir sur et le rôle des professionnels de santé pour une énergie saine et sur les conséquences du changement climatique sur la santé.

Cette année la COP22 est présidée par le Maroc et se tiendra à Marrakech en novembre. La COP22 se définit comme la COP de l'action suite à l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Pour Monsieur Salaheddine Mezouar, Président de la Cop22, cette conférence est une « opportunité pour porter la voix des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques, en particulier celle des pays africains et des états insulaires. Il est urgent d'agir devant ces enjeux liés à la stabilité et à la sécurité », a-t-il déclaré.

L'Association médicale Mondiale pour sa part, a décidé lors de sa dernière réunion de l'Assemblée générale, à l'initiative des jeunes médecins de moderniser sa Déclaration de Delhi sur la santé et les changements climatiques.

Le Pr AYADI demande au Pr ALAOUI de quelle façon la CFOM pourrait être associée aux travaux de la COP 22. Ce dernier lui fait observer que tout est déjà organisé depuis longtemps mais il prendra les contacts nécessaires pour s'informer s'il y a une opportunité.

5°) Conférence de Bamako

Le Pr AYADI porte à la connaissance du Bureau le mail que le directeur de l'agence KAS chargée d'organiser le média officiel du XXVIIe SOMMET AFRIQUE-France qui se tiendra à Bamako en janvier 2017 a adressé au secrétariat de la CFOM. L'agence va réaliser un ouvrage officiel de travail qui va être offert aux délégations invitées. Il sera diffusé et réservé aux Chefs d'Etat et de gouvernement, délégués, invités, PPP et personnalités VIP du Sommet. A cette fin, il souhaiterait interroger le Président de la CFOM sur les ambitions et stratégies de l'Ordre en Afrique francophone, sur les grands programmes de partenariat Santé, sur votre expertise médicale ou les prochaines activités du CFOM sur le continent. Cette interview ouvrira le 1^{er} chapitre consacré à la « *Santé en Afrique* »; un des thèmes majeurs du prochain Sommet de Bamako.

Le Bureau demande à Frédérique DARMON de prendre attache avec l'agence aux fins d'organiser un rendez-vous téléphonique avec le Pr AYADI.

6°) Date et lieu de la prochaine Assemblée générale

Le Pr AYADI rappelle que conformément aux statuts, le pays organisateur de la prochaine Assemblée générale est celui du Vice-Président

Le Dr AKA KROO fait état de quelques réserves. Tout d'abord sur le fait que les nouveaux textes sur l'Ordre des médecins doivent être examinés par le Gouvernement à la fin de l'année voire au cours du 1^{er} trimestre 2017 et que le mandat du Bureau actuel de transition a été prorogé et que des élections vont être organisées prochainement et plus de la moitié

sera remplacée. Au surplus, en 2017 deux évènements majeurs vont être organisés en Côte d'Ivoire et vont mobiliser fortement les pouvoirs publics : la tenue des Jeux de la Francophonie en Juillet ainsi que la Conférence des Présidents Francophones. Les capacités d'accueil seront particulièrement difficiles à maîtriser.

Il s'engage, dès son retour, à consulter le Conseil national de l'Ordre des médecins de Côte d'Ivoire.

Le Dr KERZMANN propose de demander au Conseil national de l'Ordre des médecins belge s'il serait prêt à organiser la prochaine Assemblée générale à Bruxelles.

Il propose d'organiser la prochaine réunion du Bureau à Bruxelles au printemps prochain. Il conviendra d'en fixer la date aux fins d'en permettre l'organisation par le Conseil national de l'Ordre des médecins belge

Le Pr DEGOS précise que le Conseil national de l'Ordre des médecins français, comme il l'a fait ces dernières années, est également en capacité d'organiser la réunion à Paris.

Le Pr AYADI remercie les participants pour ces échanges forts intéressants.

Il les informe avoir invité pour le dîner Mme le Pr Sylvie HANSEL-ESTELLER, Docteur en sciences pharmaceutiques et biologiques qui a fait de nombreuses publications concernant la recherche Clinique, les Biomédicaments et les Biosimilaires.

Fin de la réunion à 16 h30